

01.10.2008 – 13:57 Uhr

Position de l'USS concernant le marché de l'électricité - Il faut revenir à un approvisionnement public qui a fait ses preuves

Bern (ots) -

Les augmentations massives de prix entraînées par la libéralisation du marché de l'électricité portent préjudice à l'économie, aux emplois et à toute la population du pays. Ayant très tôt reconnu les importants dangers concernant l'évolution des prix et la sécurité de l'approvisionnement, l'Union syndicale suisse (USS) avait réussi à faire échouer en 2002 dans les urnes la première loi libéralisant ce marché. L'évolution actuelle prouve que l'électricité n'est pas faite pour un marché libéralisé. C'est pourquoi l'USS demande que l'on revienne à un approvisionnement public, un système qui s'est avéré durant des décennies : sûr, exemplaire et avantageux pour la Suisse et sa population.

Pour ce faire, la façon la plus rapide de procéder est d'abroger l'actuelle loi sur l'approvisionnement en électricité afin de revenir sur les dispositions instituant la libéralisation. Mais annuler telle quelle la loi n'est pas la solution, car cela déboucherait sur une libéralisation sauvage selon le droit de la concurrence. Grâce à une nouvelle loi, qui devra garantir l'ancien approvisionnement public, le calme s'instaurera sur le front des prix et la sécurité de l'approvisionnement de l'économie et de la population sera garantie. Cette nouvelle loi devrait également conserver les améliorations écologiques de l'ancienne. C'est dans ce sens que le président de l'USS et conseiller national, Paul Rechsteiner, a déposé aujourd'hui une motion pour un retour à un approvisionnement public en électricité ; cela, avant qu'il ne soit trop tard.

Contact:

Paul Rechsteiner (079 277 61 31), président de l'USS, et Rolf Zimmermann (031 377 01 21), premier secrétaire de l'USS, se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100570698> abgerufen werden.